

Bercy estime qu'il faudra une nouvelle étape dans la politique de l'offre au cours du prochain quinquennat

« Bruno Le Maire plaide pour de nouveaux gestes fiscaux en faveur du monde économique », titre **Les Echos**, pour lequel, le ministre de l'Economie estime qu'il faudra une nouvelle étape dans la politique de l'offre au cours du prochain quinquennat. Son « obsession » reste la réindustrialisation de la France. Bruno Le Maire plaide pour une étape supplémentaire lors du prochain quinquennat, avec de nouvelles baisses d'impôts et de nouvelles baisses de charges pour les entreprises. « Nous avons jeté les bases de la reconquête industrielle pendant cinq ans, mais cela ne suffira pas. Il va falloir faire davantage et plus vite avec les mobilisations de tous les acteurs », a expliqué vendredi dernier le locataire de Bercy lors de la présentation de ses vœux à la presse. Ce plaidoyer intervient alors que la balance commerciale française – malgré ces neuf années de politique de l'offre – vient de connaître en novembre un nouveau déficit record, qui annonce un millésime 2021 particulièrement dégradé. La situation inquiète à Bercy. « C'est la conséquence d'une désertion industrielle à laquelle nous avons assisté depuis trente ans », a jugé Bruno Le Maire, mettant dans le même sac « le manque de courage » des responsables politiques antérieurs et les chefs d'entreprise des années 1980 et 1990 qui auraient trop cédé à la tentation de la délocalisation. « Nous avons fait les réformes fiscales, la simplification administrative et lancé un plan d'investissement de 30 milliards », a plaidé le ministre de l'Economie. Pas suffisant toutefois pour le locataire de Bercy, qui dit avoir fait de la « reconquête industrielle » une « obsession ». Pour y parvenir, Bruno Le Maire préconise donc une nouvelle étape dans la politique de l'offre. Cela passerait par de nouveaux efforts dans l'innovation et la formation. Mais il s'agirait surtout d'opérer une amplification des mesures déjà prises. Après le CICE, le locataire de Bercy milite ainsi pour de nouvelles baisses de cotisations au-delà du seuil actuel de 2,5 SMIC. « La France est compétitive désormais pour ses ouvriers, mais pour les ingénieurs nous sommes complètement largués. Le coût de la main-d'œuvre qualifiée et très qualifiée est devenu un vrai obstacle dans les décisions d'investissements de grands groupes », explique-t-on à Bercy. Une analyse qui rejoint celle de l'UIMM, analyse le quotidien. L'autre levier reste la fiscalité. Bruno Le Maire estime qu'« il faut poursuivre la baisse des impôts de production et réfléchir à la C3S ». Cette dernière est stigmatisée par un certain nombre d'économistes. Cette contribution assise sur le chiffre d'affaires et

acquittée aujourd'hui uniquement par les plus grandes entreprises « est un impôt en cascade et décourage les entreprises d'installer des chaînes de production en France », pointe Rexecode. « S'il devait y avoir une nouvelle baisse des impôts de production, il faudrait en échange des engagements des entreprises » en faveur de la réindustrialisation, prévient-on à Bercy. Un geste fiscal pourrait aussi aller de pair avec une réduction des aides aux entreprises, plus élevées en France qu'en Europe, même si la suppression du crédit d'impôt recherche est exclue. « Engager une réforme du crédit d'impôt recherche maintenant, c'est bloquer toute décision d'investissement des entreprises pendant plusieurs années », prévient-on au ministère. **(Les Echos, p.4)**